

**Financement dans le cadre  
de la réponse de l'Union à  
la pandémie de COVID-19**



**TACTIS**

## **Mise en place du Conseil Départemental du Numérique de l'Aisne**

---

Réunion de lancement

25 Mars 2022

# Le mot d'accueil

## Thomas Dudebout

Vice-Président du Conseil  
départemental de l'Aisne  
Transition et stratégie Numérique



## Nicolas Fricoteaux

Président du Conseil départemental  
de l'Aisne

# Le site internet du Conseil Départemental du Numérique permet d'accéder à l'ensemble de la base documentaire



The screenshot shows the main navigation bar with "Accueil" and "Projets" links, and a search icon. The title "Conseil Départemental du Numérique de l'Aisne - Centre de ressources" is prominently displayed. Below the title, a subtitle reads "La feuille de route du CDN présentée le 25 Mars 2022".



Le site de l'étude compile l'ensemble des **documents relatifs au CDN** :

- Diagnostic territorial ;
- Compte-rendus d'ateliers ;
- Feuille de route ;

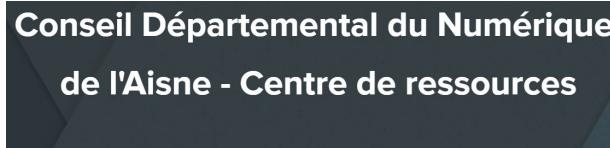
A terme, il intégrera les **retours d'expérience des projets menés** sur le territoire (cahiers des charges, AAP, évaluations...).

<https://sites.google.com/tactis.fr/feuille-de-route-cdn-aisne/accueil>

# Le site internet du Conseil Départemental du Numérique permet d'accéder à l'ensemble de la base documentaire



<https://sites.google.com/tactis.fr/feuille-de-route-cdn-aisne/accueil>



La feuille de route du CDN présentée le 25 Mars 2022

A screenshot of a survey form. The title is "Votre avis sur la feuille de route du CDN de l'Aisne". The form includes a message of thanks for consulting the document, a request for feedback to improve content, and a link to connect via Google. There is also a question asking for impressions and a note that responses are anonymous.

Quel avis portez vous sur la feuille de route présentée ci-jointe ?

**En page d'accueil, un questionnaire vous permet de formaliser vos remarques et propositions sur la feuille de route. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !**

# SOMMAIRE



1

**Présentation de la démarche pour la création du Conseil Départemental du Numérique**

2

**Quelle gouvernance du numérique pour le Département de l'Aisne ?**



UNION EUROPÉENNE





# 1

# Présentation de la démarche pour la création du Conseil Départemental du Numérique

# Rappel de la démarche engagée

Trois objectifs prioritaires de l'étude :

- 1 Effectuer un bilan en matière de projets **portés par la SDUSN rédigée en 2018**
- 2 Proposer des **projets innovants en matière d'usages et services numériques**
- 3 **Organiser une gouvernance de l'innovation territoriale** sur l'ensemble du département de l'Aisne au travers du Conseil Départemental du Numérique.



**Cette feuille de route opérationnelle a abouti à la création d'un Conseil Départemental du Numérique de l'Aisne, réuni ce jour.**

# Organiser la suite du déploiement des infrastructures numériques

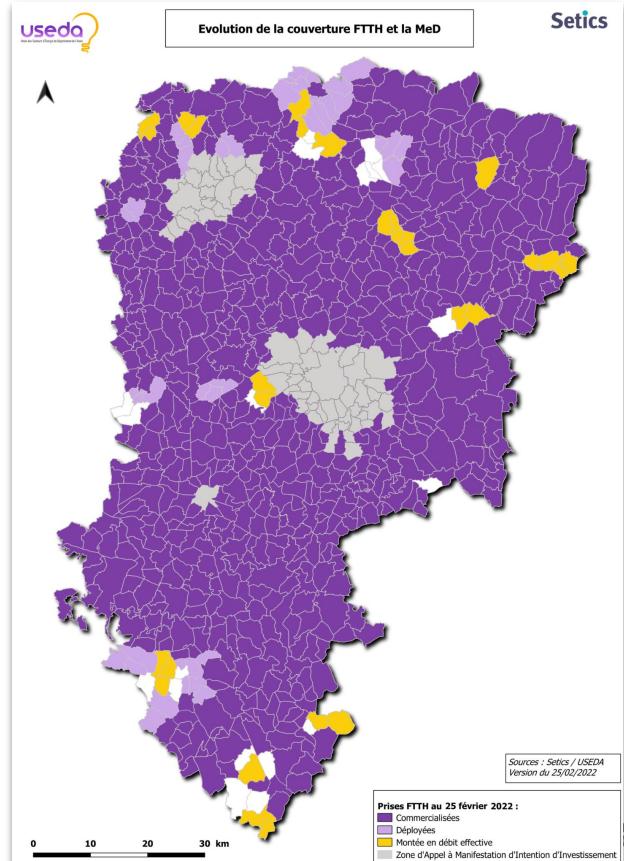
**Le département sera intégralement fibré d'ici 2022 :**

- Environ 200 000 prises seront déployées d'ici 2022 (plus de 93% du territoire axonais déjà raccordé) ;
- Cette infrastructure THD servira de socle au développement de nouveaux projets dans le cadre de la SDUSN
- La crise de la Covid-19 a démontré l'importance de disposer d'un réseau de connectivité performant pour les citoyens



**Les objectifs du développement des nouveaux usages et services numériques :**

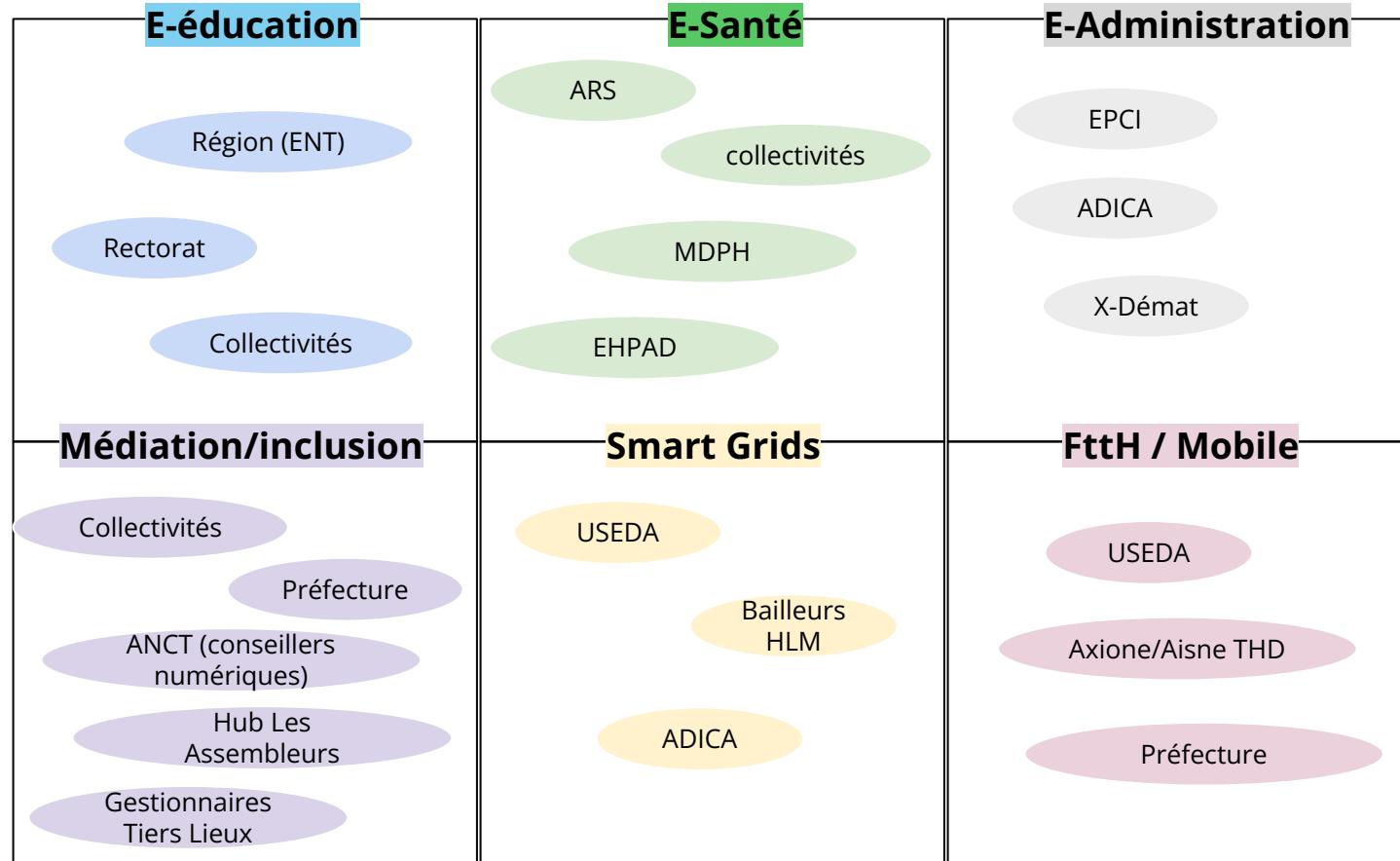
- **Apporter de nouveaux services** aux citoyens : télétravail, e-santé, mobilités innovantes....
- Environ 19% des axonais (selon l'étude INSEE de l'illectronisme dans les Hauts de France de Décembre 2020) n'ont aucune compétence vis-à-vis des outils numériques : il est **nécessaire de lutter contre l'illectronisme.**



# Intervention des partenaires sur les thématiques de la SDUSN depuis 2018

Le Département a engagé une logique multipartenariale avec de nombreux acteurs.

- Une multitude de maîtrises d'ouvrage impliquées dans l'exécution de la SDUSN depuis 2018
- Un besoin de mieux coordonner / structurer les actions



# Un Diagnostic territorial qui a permis de déterminer 5 thématiques prioritaires

## Thématique 1 : Territoires connectés

Proposer des projets de numérisation des grands services urbains afin de lutter contre la pollution, la congestion urbaine...

## Thématique 2 : E-Santé

Proposer des solutions numériques pour favoriser l'accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux.

## Thématique 3 : E - Administration

Simplifier les processus administratifs grâce à la dématérialisation et à la numérisation.

## Thématique 4 : E-Education

Accélérer la numérisation des outils pédagogiques et favoriser l'apprentissage du numérique au sein des établissements scolaires.

## Thématique 5 : Médiation numérique

Massifier les dispositifs de médiation numérique, afin de former les 19% de citoyens les plus éloignés des outils numériques.

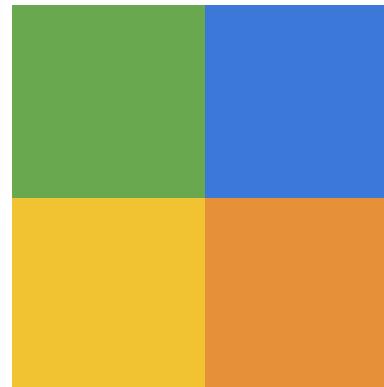
# Conclusion du Diagnostic : une dynamique incontestable, mais il est désormais nécessaire de structurer l'intervention des partenaires dans le cadre du CDN.

## Forces

- Un réseau Ftth quasiment déployé sur l'ensemble du territoire qui va constituer le socle au développement de nouveaux usages et services
- De nombreux projets engagés sur les thématiques de la SDUSN
- Une logique multi partenariale déjà en place avec une grande diversité d'acteurs

## Opportunités

- Entamer un cercle vertueux d'innovation usages-services permettant de développer de nouveaux emplois qualifiés sur le territoire.
- Devenir un territoire de référence sur les territoires intelligents et acquérir une visibilité sur ces sujets en émergence.



## Faiblesses

- Pas de réel moyen d'animation pour piloter et structurer les différents programmes d'innovation et les multiples maîtrises d'ouvrage
- La réflexion stratégique / les ambitions mériteraient d'être révisées / actualisées.

## Menaces

- Perte d'opportunités par manque de pilotage / coordination / capitalisation des actions
- Constitution d'un territoire à plusieurs vitesses entre les EPCI en mesure de piloter des actions et ceux ne disposant pas des moyens opérationnels nécessaires.

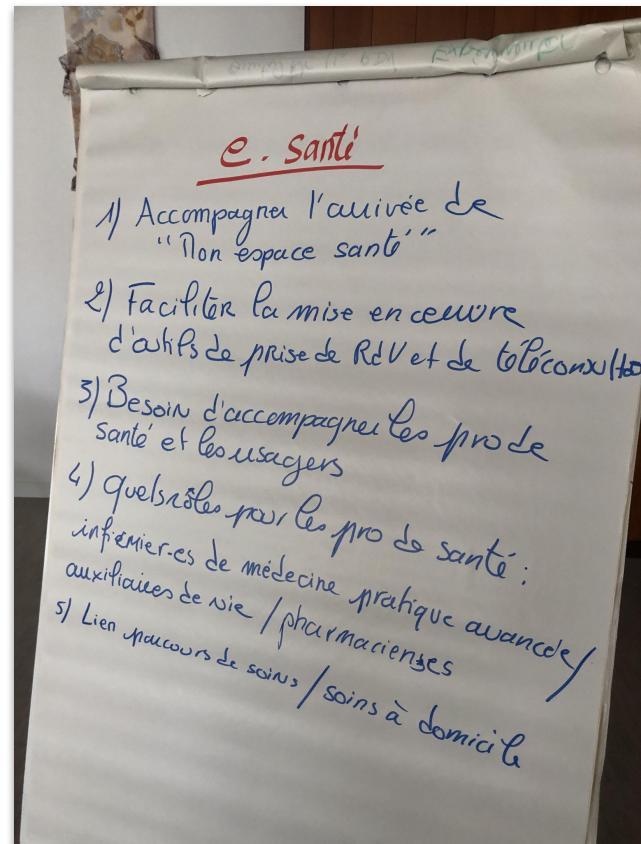
# Des ateliers de concertation pour l'opérationnalisation de la feuille de route

## Des ateliers de co-construction pour mobiliser l'intelligence collective et se projeter vers l'opérationnel

Pour faire de cette feuille de route un outil opérationnel, des ateliers de co-construction ont été organisés le 23 février 2022 en s'appuyant sur les éléments produits auparavant (diagnostic, benchmark, projets priorisés...). Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Identifier les besoins du territoire
- Travailler collectivement sur le positionnement stratégique du Département
- Planifier des projets

Les ateliers ont permis d'identifier un positionnement clair pour le Département et d'aller vers l'opérationnel : services proposés, partenaires, portage, modèle économique...



# Des ateliers qui ont permis de travailler sur des projets opérationnels pour le territoire

Thématiques d'ateliers	Synthèse des projets proposés
<b>Thématique 1 : Territoires connectés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Projet 1.1</b> - Développer les hyperviseurs urbains</li><li>● <b>Projet 1.2</b> - Projet pilote d'aménagement d'un quartier</li></ul>
<b>Thématique 2 : E-Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Projet 2.1</b> - Accélération des usages des professionnels de santé</li></ul>
<b>Thématique 3 : Administration électronique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Projet 3.1</b> - Accompagnement des collectivités</li><li>● <b>Projet 3.2</b> - Informer les petites collectivités des outils déjà en place</li><li>● <b>Projet 3.3</b> - numérisation du patrimoine</li></ul>
<b>Thématique 4 : Education Numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Projet 4.1</b> - Développer les usages de l'ENT</li><li>● <b>Projet 4.2</b> - Tiers lieux à destination du temps périscolaire</li></ul>
<b>Thématique 5 : Inclusion Numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Projet 5.1</b> - Former les acteurs de l'inclusion numérique</li><li>● <b>Projet 5.2</b> - Compléter le maillage de tiers lieux sur le territoire</li></ul>



2

# Quelle gouvernance du numérique pour le Département de l'Aisne ?



UNION EUROPÉENNE



# Pourquoi mettre en place un Conseil Départemental du Numérique sur le territoire axonais ?

## Disposer d'une nouvelle structure de pilotage de projets

L'action du CDN consiste à définir collectivement un numérique vecteur d'émancipation pour le territoire de l'Aisne et ses habitants, autour des enjeux structurants définis dans la SDUSN. La gouvernance doit refléter cet objectif en facilitant :

- Un pilotage “politique” de la feuille de route ;
- La mobilisation / mise à disposition de moyens financiers et d'expertise ;
- Développer une culture de l'innovation ;
- Prendre en compte une diversité de points de vue (usagers, citoyens, “sachants”...).

## Faire du Département un acteur moteur des politiques numériques

Au sein du CDN, le rôle du Département consistera à agir comme **fédérateur et pilote des initiatives locales**.

Néanmoins, dans l'ensemble des projets, le Département aura un rôle de coordination et d'évaluation de l'action menée, via le CDN.

## Disposer d'un cadre partenarial unifié

Cette gouvernance doit permettre d'associer les partenaires en mode projet.

Il s'agira de bien définir la **répartition des maîtrises d'ouvrage**, entre ce qui doit relever directement du Département, et ce qui doit relever d'autres acteurs (EPCI, acteurs déconcentrés, acteurs régionaux...) en fonction de chaque projet.

# **Vue d'ensemble de la gouvernance proposée pour le CDN**

## **Conseil départemental du Numérique**



## **Comité technique**



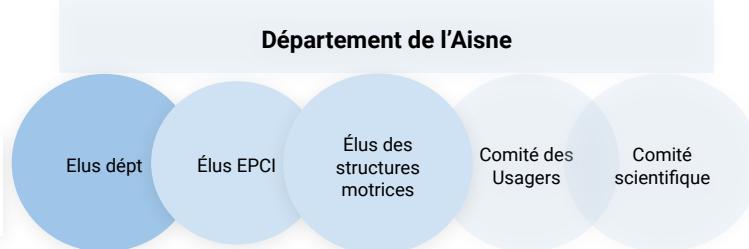
## **Centre de ressources**



# Quelle gouvernance pour le Conseil Départemental du Numérique ?

## Pilotage / Coordination

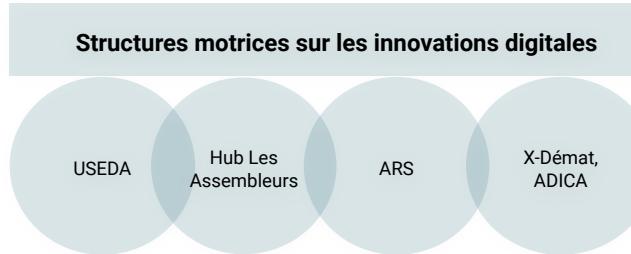
Piloter les orientations stratégiques de la feuille de route



Le Département de l'Aisne assurera un rôle de pilotage et de coordination du développement du numérique axonais.

## Ingénierie / Expertise

Apporter une expertise et permettre le développement du numérique sur des domaines prédéfinis

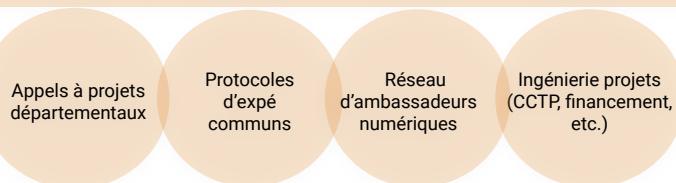


Les structures motrices du territoire auront pour objectif d'accélérer les usages et les services numériques sur leur domaine d'intervention respectif.

## Outils / Référentiels

Expérimenter / accompagner / réussir le passage à l'échelle de projets d'innovation territoriale

## Centre de Ressources / Animation de communautés



Ce centre de ressources partagé entre tous les acteurs permettra d'offrir des moyens dédiés à la transversalité / l'accompagnement des porteurs de projets sur la durée.

# Focus sur le Centre de ressources, pour la mutualisation de l'ingénierie de projets

## Pourquoi un centre de ressources ?

- Assurer une meilleure collaboration et interaction entre les acteurs axonais.
- Structurer une ingénierie territoriale, construire des outils et des référentiels communs entre tous les acteurs de l'innovation
- Faire émerger une culture commune de l'innovation, mettre de la cohérence dans le foisonnement des projets

## Parties prenantes



**Maître d'ouvrage**

Département, Syndicats du territoire, EPCI

Acteurs de l'innovation

Porteurs de projets (publics ou privés)

## Rôle

*Pilote et coordonne la démarche / Assure sa pérennité/ Assure l'évolutivité du centre de ressources / Anime la démarche*

*Orientent les contenus du Centre de Ressources / Alimentent et consultent les contenus / Mettent en visibilité la démarche*

*Alimentent et consultent la Centre de Ressources / Mettent en visibilité la démarche*

*Consultent le Centre de Ressources*

### Appels à projets départementaux

Initier des appels à projets départementaux pour porter l'innovation

Accompagner les porteurs de projets en créant des appels à projets dédiés à l'innovation

Orienter les politiques publiques numériques en initiant des appels à projets (mobilité, développement durable, etc.)

### Protocoles d'expérimentations

Partager les bonnes pratiques et les facteurs-clés de succès de l'innovation

Rendre systématique l'élaboration d'un rapport rendant compte des conditions et du déroulement de chaque expérimentation menée

Favoriser l'essaimage et la réplicabilité des expérimentations concluantes et leur passage à l'échelle

### Réseau d'ambassadeurs du numérique

Créer un réseau d'acteurs en charge de diffuser l'innovation sur le territoire

Créer un réseau d'ambassadeurs, volontaires, afin de porter et impulser les innovations sur l'ensemble du territoire par capillarité

Accompagner les porteurs de projets (mentorat, tutorat)

### Outils d'ingénierie de projets (CCTP, dispositifs de financements, etc.)

Permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'outils dédiés

Recenser les cahiers des charges, clausiers-types, dispositifs nationaux ou européens de financements afin d'appuyer les porteurs de projets

Assurer une veille régulière sur l'ensemble des dispositifs nationaux et européens

# Quels premiers projets inscrire dans cette feuille de route ?

Thème SDUSN	Objectif / Orientation du Projet	Contenu	Maîtrise d'ouvrage	Intervention du CDN
Territoires connectés	Améliorer l'efficience énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public grâce au numérique	Plateforme permettant de mesurer en temps réel toutes les consommations fluides / énergie des bâtiments publics et de l'éclairage public	Département, USED A, ADICA	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation, suivi du projet</li><li>• Définition des EPCI volontaires pour expérimenter</li><li>• Généralisation du service en cas de succès</li></ul>
E-Santé	Plan de formation des professions médicales et paramédicales à l'utilisation d'outils de e-santé	Définition d'un catalogue de formations et choix de prestataires pour les réaliser	Département, ARS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadrage du besoin et du catalogue en lien avec les EPCI ;</li><li>• Analyse ex post du projet</li></ul>
E-Administration	Programme d'explorateurs du numérique	Ateliers mensuels de retours d'expérience sur les projets numériques portés dans les EPCI	Département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil des participants au programme ;</li><li>• Généralisation des projets pertinents à l'échelle départementale</li></ul>
Education numérique	Développer les Usages de l'ENT	Définition d'un catalogue de formations et choix de prestataires pour les réaliser	Rectorat et Département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Force de proposition en matière de cas d'usage</li><li>• Suivi et généralisation des formations ayant connu les meilleurs retours des participants</li></ul>
Inclusion numérique	Mettre en place une politique innovante en matière de soutien aux acteurs de l'inclusion numérique	Formaliser un marché public global de performance dédié à l'inclusion numérique pour retenir un groupement d'opérateurs de l'inclusion numérique qui piloteront l'ensemble des dispositifs existants	Département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadrage global du projet ;</li><li>• Suivi et évaluation de la mise en œuvre du marché.</li></ul>

# Cadrage budgétaire pour l'animation du Conseil Départemental du Numérique

	1 agent affecté (jours par an)	Expertise extérieure (frais d'AMO)	Fonctionnement (k€ par an)	Guichets de financement	Total Budget (hors Agent affecté)
<b>3 à 4 réunions du CDN / an</b>	20 JH/an	10 k€/an	5 k€/an	-	15 k€/an
<b>3 à 4 réunions du Comité Technique par an</b>	20 JH/an	10 k€/an	5 k€/an	-	15 k€/an
<b>Centre de Ressources</b>	170 JH/an	210 k€/an	25 k€/an	FEDER, Région, programme national (AAP Territoires connectés, Fabrique de territoires...)	235 k€/an
<i>Animation de communautés (explorateurs du numérique)</i>	60 JH/an	30 k€/an	5 k€/an		35 k€/an
<i>Portage opérationnel des projets (AAP)</i>	60 JH/an	150 k€/an	20 k€/an		170 k€/an
<i>Mise en valeur des documents produits et agrégés par la communauté</i>	20 JH/an	10 k€/an	-		10 k€/an
<i>Evaluation des projets portés</i>	30 JH/an	20 k€/an	-		20 k€/an
<b>TOTAL</b>	~ 210 JH ~ 80 k€/an	~ 230 k€ / an	~ 35 k€ / an	-	<b>265 k€/an</b> (hors Agent affecté) <b>Soit 345 k€/an</b> (y compris Agent affecté)

# Planning des prochaines opérations

**DATE LIMITE POUR LES RETOURS SUR LA FEUILLE DE ROUTE : 4 AVRIL 2022**

**PROCHAIN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NUMÉRIQUE : MI-JUIN 2022**

## *Actions en cours*

- Validation de la feuille de route
  - Reprise de la feuille de route à la suite de la réunion
  - Analyse des remontées d'informations du questionnaire
- Définition de la comitologie (CDN, comité technique)
- Arbitrages budgétaires sur l'animation de la feuille de route.

## *Actions à venir pour le CDN de mi juin*

- Validation des projets portés dans le cadre de la feuille de route
- Mise en oeuvre opérationnelle des projets :
  - Définition des maîtrises d'ouvrage ;
  - Montage de projets FEDER en partenariat avec la Région ;
  - Définition et validation des budgets ;
  - Lancement des marchés afférents ;
  - Suivi par le CDN des projets.

# Quelles remarques souhaitez vous formuler sur cette feuille de route ?

- **Quels sont vos besoins** pour faciliter la mise en oeuvre de vos projets numériques?
  - **Quelles thématiques et/ou projets numériques** souhaitez vous prioriser pour votre territoire ?
  - **Quels outils** vous semblent essentiels **pour le centre de ressources** (appels à projets, cahiers des charges, sourcing de solutions, publication de données d'intérêt général) ?
- Envisagez vous de **participer à la réalisation de projets pilotés ou coordonnés** par le CDN ?
- Quelle **temporalité de réunion** pour le CDN ? Souhaitez vous le délocaliser pour certains évènements sur le territoire axonais ?

# TACTIS



+33.1.49.57.05.05



contact@tactis.fr



43, rue des Meuniers – 94300,  
Vincennes



[www.tactis.fr](http://www.tactis.fr)